



RAPPORT DU JURY

SESSION 2025

Concours : CAPLP 3^{ème} concours

Section : Bâtiment

Option : Peinture-revêtements

Rapport de jury présenté par : Monsieur Hervé DUBOURG et Madame Magali SORIN,
inspecteurs de l'éducation nationale, président et vice-présidente du jury

Les rapports des jurys des concours de recrutement sont établis sous la responsabilité des
présidents de jury.

Sommaire

Éléments statistiques	3
Les épreuves du concours	5
Épreuve d'admissibilité	5
Définition de l'épreuve	5
Bilan général de l'épreuve d'admissibilité	5
Sujet de l'épreuve d'admissibilité.....	6
Étude 1 : Élaboration d'une séquence pédagogique	6
Étude 2 : Études acoustiques	8
Étude 3 : Préparation d'un décor peint	9
Épreuves d'admission.....	10
Épreuve d'entretien avec le jury	10
Épreuve de leçon	12
Les ressources pour se préparer	16
Sur le concours.....	16
Sur la pédagogie.....	16
Sur l'Éducation nationale.....	16
Sur le métier d'enseignant.....	17
Conclusion.....	17
Remerciements	17

Éléments statistiques

Répartition académique des candidats

Libellés académies	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
Académie de Lille	2	1	1
Académie de Nancy-Metz	1	1	0
SIEC - Académies de Créteil, Paris et Versailles	1	1	1

Répartition hommes/femmes

Sexe	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
FEMME	1	1	1
HOMME	3	2	1

Activités professionnelles

Libellé Profession	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
Salariés secteur tertiaire	1	1	0
Contractuel 2nd degré	2	1	1
PLP	1	1	1

Année de naissance des candidats

Année	Nb. admissibles	Nb. présents	Nb. admis
1969	1	1	1
1971	1	0	0
1982	1	1	1
1985	1	1	0

Effectifs au concours

Nombre de postes : 5

Inscrits	Présents à l'admissibilité	Admissibles	Présents à l'admission	Admis
22	7	4	3	2

Données statistiques du concours

Postes	Nombre de postes offerts au concours de recrutement	5
Candidats	Nombre de candidats inscrits au concours	22
	Nombre de candidats présents à l'admissibilité	7
Admissibilité	Nombre de copies corrigées	7
	Nombre de candidats ayant obtenu une note ≥ 10	2
	Nombre de candidats ayant obtenu une note < 10	5
	Nombre de candidats éliminés ayant obtenu une <u>note ≤ 5</u>	2
	Note maximale attribuée à une copie	11,33
	Note minimale attribuée à une copie	1,54
	Note du premier candidat admissible (/ 20)	11,33
	Moyenne du dernier candidat admissible (/ 20)	6,49
	Moyenne des candidats admissibles (/ 20)	9,08
	Nombre de candidats admissibles	4
Admission	Nombre de candidats convoqués à l'admission	4
	Nombre de candidats présents à l'admission	3
	Nombre de candidats ayant obtenu une note ≥ 10	1
	Nombre de candidats ayant obtenu une note < 10	2
	Note maximale attribuée à un candidat	11,40
	Note minimale attribuée à un candidat	6,32
	Note du premier candidat admis (/ 20)	11,40
	Moyenne du dernier candidat admis (/ 20)	9,35
	Moyenne des candidats admis (/ 20)	10,38
	Nombre de candidats admis	2

Les épreuves du concours

Définies dans l'[arrêté du 25 janvier 2021](#)

Le concours externe de la section bâtiment comporte une épreuve d'admissibilité et deux épreuves d'admission.

Épreuve d'admissibilité

Définition de l'épreuve

Epreuve écrite disciplinaire appliquée.

L'épreuve porte sur la conception d'une séquence d'enseignement professionnel dans la section et option du concours, à partir de l'analyse et l'exploitation pédagogique d'un dossier technique.

Le thème de la séquence est proposé par le jury. Le dossier technique fourni au candidat, caractéristique de la spécialité du concours, comporte les éléments nécessaires à l'étude.

L'épreuve permet de vérifier que le candidat est capable d'élaborer tout ou partie de l'organisation de la séquence pédagogique, ainsi que les documents techniques et pédagogiques nécessaires (documents professeurs, documents fournis aux élèves, éléments d'évaluation ou associés au thème proposé).

Durée : cinq heures. Coefficient 4.

L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Bilan général de l'épreuve d'admissibilité

Remarques d'ordre général des membres du jury

Le jury a relevé que la majorité des candidats a traité les trois études proposées. Les compositions inhérentes à ces études ont fait apparaître, pour un quart des candidats, des réponses pertinentes, semblant attester de connaissances dans le domaine de l'enseignement et de la spécialité visée. Pour les trois-quarts des candidats, certaines réponses étaient partielles, approximatives, voire inexistantes, démontrant une maîtrise insuffisante des connaissances technologiques et scientifiques, inhérentes à la spécialité visée.

Certains candidats semblent rencontrer des difficultés à décoder, analyser, proposer et présenter un travail organisé et structuré, de façon méthodique et rigoureuse ; la lecture de certaines compositions a été gênée par le manque de soin apporté à la présentation et à la rédaction.

Recommandations d'ordre général des membres du jury :

- S'approprier les termes techniques et scientifiques spécifiques au métier, en se constituant une veille technologique.
- Rédiger sa copie en respectant les règles d'expression écrite et graphique.

- Respecter les règles de communication graphique, essentielles au métier d'enseignant et au professionnel de la filière.

Sujet de l'épreuve d'admissibilité

Restructuration et mise en sécurité d'un bâtiment du lycée Claude-de-France à Romorantin-Lanthenay



Composition du sujet de l'épreuve d'admissibilité

- Un dossier ressources comprenant le plan de masse, une vue 3D, des plans partiels, un extrait du CCTP, un extrait de D.T.U., des fiches techniques, des extraits des référentiels du baccalauréat professionnel Aménagement et Finition du Bâtiment et du CAP Peintre Applicateur de Revêtements.
- Un dossier de questionnement présentant pour chaque étude son contexte, le niveau de classe, la situation dans l'année-scolaire, l'emploi du temps de la classe, dans certains cas, les documents-ressources, le travail demandé au candidat et les attendus de l'étude.
- Un dossier-réponse faisant apparaître, pour certaines questions, des trames majoritairement sous formes de tableaux.

Le sujet est téléchargeable, sur ce site : <http://www.devenirenseignant.gouv.fr>

Étude 1 : Élaboration d'une séquence pédagogique

Constats des membres du jury

Les DR 1 et 2 de cette étude ont été traités par la très grande majorité des candidats, mais de façon hétérogène. Certains candidats ont fait apparaître des réponses pertinentes, conformes à celles attendues, attestant des compétences pédagogiques et des connaissances technologiques attendues. D'autres candidats n'ont pas montré leur maîtrise, voire ont produit parfois des réponses hors-sujets.

Le jury a relevé les éléments suivants :

- Une méconnaissance pour certains candidats de la terminologie et de la réglementation professionnelle du domaine de la finition, ainsi que des règles de mise en œuvre des ouvrages de finition et d'aménagement.
- Certains candidats ont fait apparaître de multiples propositions de séquences.

- Les extraits du référentiel et l'ensemble des ressources mis à disposition ont pour la plupart des candidats été insuffisamment ou mal exploités.
- Les étapes intermédiaires permettant d'atteindre l'objectif de la séance n'ont dans certains cas, pas été précisées.
- Une confusion pour nombre de candidats entre « activité » et « objectif ».
- Les activités des élèves pour certains candidats se sont résumées essentiellement à de l'observation et / ou à un enseignement « frontal » en salle.
- Un extrait des capacités, des compétences et des savoirs technologiques superficiel.
- La sécurité, la gestion, l'animation ou encore l'organisation du chantier ont été rarement mentionnées.
- Une incompréhension du sujet pour certains candidats, qui n'ont pas tenu compte du contexte professionnel proposé, ni de la nature des travaux à réaliser.
- Le volet évaluation est resté superficiel, avec des critères souvent imprécis, parfois non issus du référentiel et des indicateurs de réussite insuffisamment mentionnés.

Recommandations des membres du jury :

Le jury recommande aux candidats de :

- D'acquérir la terminologie et la réglementation professionnelles.
- S'approprier les règles de mise en œuvre professionnelles du métier du domaine de la finition et de l'aménagement.
- S'exercer à proposer des méthodes de mise en œuvre, sous forme de schémas ou autres.
- Maintenir une veille technologique (revues spécialisées, sites des fédérations, site des fournisseurs, ...).
- S'approprier le référentiel du baccalauréat professionnel « Aménagement et Finition du Bâtiment ».
- S'approprier le volet « connaissances : notions, concepts » du référentiel du baccalauréat professionnel « Aménagement et Finition du Bâtiment ». En effet, les différents savoirs attendus des élèves sont essentiels à une bonne maîtrise du métier et sont nécessaires aux compétences professionnelles visées.
- Tenir compte du contexte professionnel imposé, dans le sujet.
- Prendre connaissance de l'ensemble des documents mis à disposition, afin d'en extraire les éléments clés.
- S'exercer à transférer les connaissances professionnelles acquises en entreprise, à des situations d'apprentissage.
- Proposer des techniques professionnelles, au plus près des techniques utilisées en entreprise, reflet d'un savoir-faire professionnel.
- Rattacher à chaque activité proposée, les compétences et les connaissances du référentiel du baccalauréat professionnel « Aménagement et Finition du Bâtiment ».

- Proposer des activités rendant les élèves acteurs de leur formation, en suscitant chez eux l'intérêt et l'envie d'apprendre.
- Faire apparaître des étapes de déroulement de séance où figurent les activités distinctes des élèves, le matériel mis à disposition et les évaluations prévues.
- Proposer des supports pédagogiques variés incluant le numérique.
- Intégrer les enjeux environnementaux et énergétiques.
- S'exercer à la conception de documents à destination des élèves (fiche de séance, de synthèse, de déroulement...), en y apportant la rigueur attendue.
- S'acculturer à l'évaluation (types et modalités : notes, compétences, autoévaluation, critères, indicateurs de réussite, bulletin et livret scolaires...).
- Se renseigner sur les outils possibles d'évaluation, dont ceux de suivi d'acquisition de compétences et leur exploitation.

Étude 2 : Études acoustiques

Constats des membres du jury :

Les DR 3 et 4 de l'étude 2 ont été traités par presque la totalité des candidats.

Le jury a relevé les éléments suivants :

- La majorité des candidats fait la distinction entre un mode opératoire et une analyse de travail.
- Les étapes proposées sont majoritairement chronologiques et les outils utilisés pertinents.
- Les explications proposées étaient majoritairement simples et compréhensibles d'un élève de première, toutefois, le vocabulaire professionnel utilisé, dans certains cas n'était pas adapté (confusion entre axe et aplomb, par exemple) ;
- Si beaucoup de candidats ont complété la colonne « tâches » du mode opératoire, peu d'entre eux ont complété la colonne « croquis ». Concernant les croquis réalisés par les candidats, nombre d'entre eux étaient de mauvaise qualité graphique et inexploitable.
- Parfois, plusieurs opérations étaient confondues, dans la même case ou sur la même ligne.

Recommandations des membres du jury :

Le jury recommande aux candidats de :

- Maîtriser la terminologie professionnelle, ainsi que les règles de mise en œuvre professionnelles du domaine de la finition.
- Proposer des techniques professionnelles, au plus près des techniques utilisées en entreprise, reflet d'un savoir-faire professionnel.
- Veiller à décliner plus précisément, les différentes opérations.
- S'exercer à proposer des méthodes de mise en œuvre sous forme de schémas.
- Utiliser davantage, le dossier-ressources mis à disposition.
- Privilégier des croquis colorés, avec légende, de qualité graphique, en veillant toutefois à respecter les proportions des éléments.

Étude 3 : Préparation d'un décor peint

Constats des membres du jury :

Les DR 7 et 8 de cette étude ont été bien traités par la quasi-totalité des candidats. Les propositions apportées aux deux questions étaient conformes aux attendus, mis à part pour quelques candidats.

Le jury a relevé les éléments suivants :

- Une connaissance de la terminologie des couleurs, maîtrisée par la quasi-totalité des candidats.
- Quelques réponses erronées, pour certains candidats, au niveau des couleurs complémentaires.
- Quelques candidats n'ont pas traité le travail de composition graphique et chromatique demandé.
- Certaines compositions sont restées trop approximatives.
- Le rendu graphique était de qualité moyenne pour nombre de candidats.

Recommandations des membres du jury :

Le jury recommande aux candidats de :

- Se munir du matériel nécessaire à la réalisation de l'étude, figurant sur la convocation.
- S'appliquer, lors de la réalisation d'une composition graphique et chromatique, puisqu'un travail propre et soigné est une spécificité des travaux de peintures et de revêtements.
- Apprendre à observer une représentation graphique, à comprendre sa structure et à définir le mode opératoire de sa réalisation.
- Se rapprocher des enseignants d'arts appliqués et cultures artistiques, afin d'acquérir des connaissances inhérentes à cette discipline.
- S'approprier les notions de relations entre les couleurs, afin de savoir les associer.
- Approfondir les connaissances liées à l'esthétisme, à l'environnement coloré en rapport à des ambiances, des styles, des contraintes, des matériaux, ainsi qu'à l'environnement architectural. Ces connaissances font parties du référentiel du baccalauréat professionnel « Aménagement et Finition du Bâtiment » et sont indispensables au métier.
- Maintenir une veille technologique du domaine esthétique (revues professionnelles, sites dédiés...).

Épreuves d'admission

Les épreuves d'admission sont au nombre de deux : l'épreuve d'entretien avec le jury et l'épreuve de leçon.

Épreuve d'entretien avec le jury

L'épreuve d'entretien avec le jury porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe V de l'arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel.

- Durée : trente-cinq minutes
- Coefficient : 3
- L'épreuve est notée sur 20.
- La note 0 est éliminatoire.

1ère partie : parcours et expériences du candidat (durée : 15 minutes)

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

Cette première partie est composée de deux temps :

- 5 minutes maximum de présentation par le candidat,
- 10 minutes d'échanges avec le jury.

Il est demandé au candidat de présenter des éléments de son parcours de formation et de ses expériences professionnelles qui l'ont conduit à se présenter au concours. Selon son parcours, il pourra valoriser les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif, les périodes de formation à l'étranger, ses travaux de recherche...

Constats des membres du jury

Le jury a relevé les éléments suivants :

- Une partie des candidats avaient préparé leur présentation.
- Le temps utilisé par la très grande majorité des candidats pour leur présentation a été respecté, au regard de la durée maximale allouée.
- Certains candidats se sont contentés de lire leur présentation.
- Certains n'ont pas su argumenter leur motivation ni montrer leur projection dans le métier.
- D'autres au contraire ont clairement fait transparaître la richesse de leur parcours personnel et professionnel, comme un atout pour la fonction visée.

- Certains candidats, assurant déjà une fonction d'enseignement, n'ont pas su valoriser cette expérience ni faire preuve d'une projection dans le métier.
- Lors de questions portant sur des points évoqués dans la présentation, des contradictions ont été relevées pour certains candidats, pouvant laisser supposer, une autre réalité.
- Certains candidats sont parvenus à apporter des éléments de réponses explicites aux examinateurs, d'autres non.

2ème partie : Mises en situation professionnelle (Durée : 20 minutes)

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- S'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.).
- Faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Constats des membres du jury :

- La plupart des candidats a fait preuve de bon sens dans leur analyse et leur positionnement. Ils ont su identifier pour la situation proposée, les causes possibles et les solutions à envisager, ainsi que les acteurs ou les partenaires à mobiliser.
- La majorité des candidats ont pris peu de temps pour analyser la situation, ce qui les a limités dans les solutions envisagées.
- Certains se sont retrouvés en difficultés pour apporter des réponses concrètes et réalistes pouvant être mises en œuvre au sein d'un établissement scolaire.
- Certains candidats qui exercent déjà une fonction d'enseignement n'ont pas été en mesure de proposer des solutions.
- Nombre de candidats n'ont pas montré posséder de connaissances sur le fonctionnement institutionnel, notamment celui des établissements.
- La plupart des candidats n'ont pas su mobiliser de connaissances relatives aux valeurs et principes républicains.

Recommandations des membres de jury :

- Se renseigner sur les modalités de cette épreuve en consultant l'arrêté du 25 Janvier 2021 et le site ministériel « Devenir enseignant ».
- Renseigner précisément, chronologiquement et de façon complète la « fiche individuelle de renseignement - Entretien avec le jury ».
- Se préparer au déroulé de l'entretien et s'exercer à la pratique de l'oral, en se fixant un temps imparti, visant à démontrer sa motivation pour enseigner.
- Se renseigner sur le fonctionnement institutionnel, les attendus de la fonction d'enseignement ou encore les textes actuellement en vigueur en matière de formation, comme la réforme de la voie professionnelle.

- Effectuer un stage d'observation, au sein d'un lycée professionnel, pour découvrir son fonctionnement et rencontrer des enseignants. Diverses solutions existent pour encadrer ce stage (France travail, chambres consulaires...).
- Connaître les valeurs et principes républicains.
- Connaître les droits et les devoirs d'un fonctionnaire.

Épreuve de leçon

L'épreuve a pour objet la conception, l'animation et la justification devant le jury d'une séance d'enseignement dans la section bâtiment option Peinture-revêtement. Elle permet d'apprécier à la fois la maîtrise disciplinaire, la maîtrise de compétences pédagogiques et de compétences pratiques. L'épreuve prend appui sur les investigations et analyses effectuées par le candidat pendant les quatre heures de travaux pratiques relatifs à un système technique ou à un processus et comporte la présentation d'une séance d'enseignement suivi d'un entretien avec les membres du jury. L'exploitation pédagogique attendue, directement liée aux activités pratiques réalisées, est relative aux enseignements d'une classe de lycée professionnel pour un niveau donné, en baccalauréat professionnel « Aménagement et finition du bâtiment ».

- Durée des travaux pratiques encadrés : 4 heures
- Durée de la préparation de l'exposé : 1 heure
- Durée de l'exposé : 30 minutes maximum
- Durée de l'entretien : 30 minutes maximum
- Coefficient : 5
- L'épreuve est notée sur 20. 10 points sont attribués à la partie liée aux travaux pratiques et 10 points à la partie liée à la soutenance.
- La note 0 à l'ensemble de l'épreuve est éliminatoire.

Épreuve de leçon, première partie - Mise en œuvre de travaux pratiques encadrés

Constats des membres du jury

- Une partie des candidats a démontré maîtriser les gestes professionnels du métier.
- Quelques candidats n'étaient pas familiarisés à l'utilisation de la maquette numérique.
- Quelques candidats ont éprouvé des difficultés dans l'organisation rationnelle du poste de travail.
- Les techniques ou gestes professionnels attendus dans les formations liées à la spécialité de peinture-revêtements, n'étaient pas toujours maîtrisés et de fait ne pouvaient être transférées à des fins pédagogiques.
- Les documents ressources mis à disposition n'ont, pour la majorité des candidats, pas été consultés.
- Le jury a observé une amélioration dans le port des E.P.I. par les candidats, avec des tenues de travail conformes au métier du domaine de la finition.
- La tenue de certains candidats manquait de décence.

Recommandations des membres de jury :

- Prendre le temps d'analyser le sujet avant de débiter le travail demandé.
- Veiller à ce que sa tenue professionnelle soit ajustée et adaptée à une situation de travail et d'enseignement.
- Veiller au respect des règles de sécurité, tout au long de l'épreuve.
- Prendre le temps de d'établir une chronologie des tâches, au regard de la réalité professionnelle.
- S'exercer à l'ensemble des gestes professionnels attendus dans les formations de la spécialité peinture-revêtements : application de produits, pose de revêtements muraux et de sol dont faïence et carrelage, aménagement de cloisons et plafonds, dans le respect des règles de mise œuvre.
- Se tenir informé sur les évolutions techniques de la filière.
- S'appropriier les contenus des référentiels de la spécialité.
- Se munir d'une tenue de travail adaptée, ajustée (ceinture) et conforme aux activités des domaines de l'aménagement et de la finition.

Épreuve de leçon, deuxième partie - Élaboration d'une séquence pédagogique

Phase 1 : Préparation de l'exposé (Durée : 1 Heure)

Durant cette phase 1, les candidats préparent l'exploitation pédagogique qu'ils présenteront devant le jury. Pour cela, ils bénéficient d'un poste informatique, équipé d'une suite bureautique, visant à leur permettre de préparer une séance de formation en lien avec le thème des travaux pratiques, à partir d'un objectif global précisé pour une classe de baccalauréat professionnel « Aménagement et Finition du Bâtiment », sur les trois niveaux de formation.

Il est fourni aux candidats un support numérique contenant :

- Une fiche de séance vierge,
- Le référentiel des activités professionnelles du baccalauréat professionnel « Aménagement et Finition du Bâtiment »,
- Le référentiel de certification du baccalauréat professionnel « Aménagement et Finition du Bâtiment »,
- L'arrêté créant le C.A.P. « Peintre Applicateur de Revêtements » et ses annexes (référentiels).

Constats des membres du jury

- La grande majorité des candidats ont utilisé les ressources mises à disposition pour la finalisation de leur présentation.
- Le niveau de leur exploitation est resté insatisfaisant pour la majorité d'entre eux.

Recommandations des membres de jury

- Concevoir la séance de formation à partir de l'activité issue du contexte du sujet, en y intégrant la prise en compte de la diversité des élèves, l'évaluation, la remédiation.
- Prendre connaissance des référentiels des diplômes de la spécialité.

- Se familiariser avec les différents outils numériques, en vue d'optimiser la production et la présentation.

Soutenance avec la commission du jury (durée : 1 heure)

Les candidats ont 30 minutes pour présenter aux membres du jury les exploitations pédagogiques possibles découlant de leur activité pratique. Ils disposent pour cela d'un poste informatique équipé d'une suite bureautique, d'un vidéoprojecteur et d'un tableau blanc. Suite à cette présentation, les membres de jury questionnent le candidat pendant 30 minutes sur la stratégie proposée, afin d'évaluer la qualité de son expression et sa capacité à concevoir et à organiser une séance de formation, à réagir face à un questionnement.

Constats des membres du jury

- Le temps utilisé par les candidats pour leur présentation est resté inférieur pour beaucoup d'entre eux, au temps maximal alloué.
- Les candidats ayant le mieux réussi cette partie ont su faire preuve d'esprit de synthèse dans leur présentation puis d'argumentation lors de la phase d'entretien.
- Quelques candidats ont eu des difficultés à exploiter pédagogiquement l'activité pratique, par manque de maîtrise du métier dans les domaines de l'aménagement et de la finition.
- Lors de la présentation des séances, certains candidats n'ont pas proposé de démonstration ni d'animations visant à rendre les élèves davantage acteurs de leur formation ; le rôle des élèves s'est souvent limité à écouter et à répondre aux questions.
- La diversité des élèves a été insuffisamment prise en compte. A titre d'exemple, la présence d'élèves titulaires d'un CAP, en classe de baccalauréat professionnel n'a pas modifié la stratégie de formation, pour beaucoup de candidats.
- La constitution d'équipes ou de groupes d'élèves pour la réalisation d'une activité a été proposée par quelques candidats.
- La complémentarité de la formation intégrant les PFMP n'a pas été abordée par les candidats.
- L'évaluation a été rarement envisagée.
- La séance présentée et les traces écrites du candidat ont comporté des erreurs grammaticales et orthographiques.
- Les candidats enseignants ont éprouvé des difficultés à se projeter dans une structure d'enseignement autre que la leur.

Recommandations des membres de jury

- Respecter l'objectif pédagogique imposé, pour construire la séance demandée, en prenant appui sur le contexte professionnel donné.
- Concevoir la séance au regard du niveau de classe imposé et de la période dans le cycle de formation.

- Proposer dans les séances, des stratégies d'animation où les élèves sont en situation de travail, de recherche, de production, visant à leur permettre d'acquérir les compétences visées, en les rendant acteurs de leur formation.
- Tenir compte du profil des élèves constituant le groupe-classe.
- Proposer une évaluation permettant d'apprécier les acquisitions des élèves.
- S'exercer à la pratique de l'oral.

Les ressources pour se préparer

Lorsqu'elles existent, les préparations aux concours, encadrées par les corps d'inspections ou des formateurs académiques et ouvertes aux personnels contractuels, offrent des garanties de sérieux et de qualité.

Voici des ressources à consulter pour se préparer :

Sur le concours

- Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les sections et modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel
<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000043075622>
- Le CAPLP : <https://www.devenirenseignant.gouv.fr/pid33990/enseigner-dans-lycee-professionnel-caplp.html>)
- Pour se préparer à l'épreuve d'entretien avec le jury :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/epreuve-orale-d-admission-entretien-avec-le-jury-des-concours-de-recrutement-1103#item3>

Sur la pédagogie

- Les référentiels et les sujets des diplômes de la filière peinture-revêtements, téléchargeables sur le site Eduscol STI :
<https://sti.eduscol.education.fr/domaines/batiment>
 - o Baccalauréat professionnel Aménagement et finition du bâtiment :
 - o CAP Peintre applicateur de revêtements
- Pédagogie et didactique pour enseigner dans la voie professionnelle :
<https://eduscol.education.fr/sti/articles/pedagogie-et-didactique-pour-enseigner-dans-la-voie-professionnelle>

Sur l'Éducation nationale

- Organisation de l'école : <https://www.education.gouv.fr/organisation-de-l-ecole-12311>
- La voie professionnelle au lycée : <https://www.education.gouv.fr/reussir-au-lycee/la-voie-professionnelle-au-lycee-12101>
- Les valeurs de la république : <https://eduscol.education.fr/1543/transmettre-et-faire-respecter-les-principes-et-valeurs-de-la-republique>
- La réforme des lycées professionnels :
<https://eduscol.education.fr/2224/transformer-le-lycee-professionnel>
- Glossaire des sigles : <https://www.education.gouv.fr/glossaire>

Sur le métier d'enseignant

- Référentiel de compétences des métiers du professorat et de l'enseignement : : <https://www.education.gouv.fr/le-referentiel-de-competences-des-metiers-du-professorat-et-de-l-education-5753>
- Droits et devoirs des fonctionnaires : <https://www.fonction-publique.gouv.fr/etre-agent-public/mes-droits-et-obligations>

Conclusion

Assurer les fonctions de professeur de lycée professionnel, dans les domaines de l'aménagement et de la finition du bâtiment est une mission exigeante qui requiert des compétences larges et affirmées, tant dans les domaines techniques que didactiques. Ce concours exige donc des candidats :

- Une bonne connaissance et une bonne maîtrise, des techniques et des gestes professionnels du métier, dans les domaines de l'aménagement et de la finition ;
- Une connaissance et une analyse approfondie du référentiel des compétences professionnelles du métier d'enseignant, qui constitue la base de l'exercice de leur futur métier ;
- Une connaissance des référentiels de la filière, en particulier celui du baccalauréat professionnel « Aménagement et Finition du Bâtiment » ;
- Une connaissance du cadre d'exercice d'un enseignant, du fonctionnement administratif d'un EPLE ou encore d'une académie ;
- Une connaissance des valeurs de la République ;
- S'enquérir des rapports de jury, ainsi que des sujets écrits des années antérieures ;
- Et enfin, une préparation rigoureuse aux 3 épreuves du concours, au cours desquelles le candidat sera amené à démontrer ses connaissances disciplinaires, pédagogiques, didactiques, réglementaires ou encore institutionnelles et où le jury attendra de sa part une posture de cadre de la fonction publique.

Remerciements

Les épreuves d'admission du CAPLP externe « Bâtiment option Peinture Revêtements » se sont déroulées dans d'excellentes conditions au lycée professionnel Henri-Gaudier-Brzeska, à Saint-Jean-de-Braye (académie d'Orléans-Tours), du 16 au 19 juin 2025. Le directoire et les membres du jury adressent leurs plus vifs remerciements à Madame la Proviseure, Madame la Proviseure adjointe, Monsieur le DDFPT, ainsi qu'à l'ensemble du personnel, agents de la Région et professeurs de l'établissement, pour leur accueil chaleureux et le dévouement qui leur ont été réservés.

Le directoire et les membres du jury tiennent également à remercier, tout particulièrement, Madame Beaugrand, Monsieur Debeauvais et Monsieur Ribérou, pour leur investissement dans l'organisation des épreuves d'admission de ce concours, pour qu'il se déroule dans les meilleures conditions pour les candidats.